

Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Bulletin Mensuel d'Information

OCTOBRE 1997 N°357



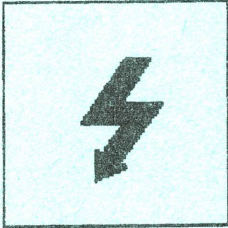
Rue de la Gare actuellement

Ancienne rue de la Rivière

*A noter à gauche derrière le chariot l'ancien "Café de la Gare"
(chez M. Gabriel DEMANGE) et la fontaine qui se trouvait
devant le Café du Centre (Mme CHARTON actuellement).*

EN DIRECT DU CONSEIL

Les élus étaient à nouveau réunis le 26 septembre avec la Municipalité Junior et ont examiné l'ordre du jour ci-après.



1 Dégâts de la foudre du 9 mai 1997

Le cabinet PIERRAT, expert à Remiremont, agissant pour le compte de l'U.A.P. assureur de la Commune propose une indemnisation de 7.102 F concernant les dommages électriques subis par la Commune. Le Conseil donne son accord sur cette proposition.



2 Photocopieur et Risographe

L'actuel photocopieur entre dans sa 8ème année et dans les mois qui viennent la maintenance ne pourra plus être assurée, le fabricant ne fournissant les pièces de rechange que pendant les 10 ans qui suivent la sortie du modèle (1989 pour le modèle qui nous équipe).

Par ailleurs, il reste à payer 7.684 F H.T. pour que le Risographe soit définitivement notre propriété. Cette somme ne sera pas à payer à la Sté de location si nous remplaçons dès octobre 1997 le photocopieur par un modèle plus récent avec prix de revient de la photocopie en baisse.

Bien évidemment, l'ancien photocopieur reste notre propriété et restera en fonction... tant qu'aucune pièce ne sera à changer !

Le Conseil décide en conséquence l'acquisition en crédit bail sur 3 ans d'un photocopieur TOSHIBA 1550. Prix : 682 F H.T. par mois, sans devoir payer les 7.684 F du Risographe, révision totale effectuée sur l'ancien photocopieur à titre gracieux plus trois recharges d'encre en poudre gratuites.



3 Gaz de France

Lors du dernier Conseil, l'attention des Responsable E.D.F., des Pouvoirs Publics et de diverses personnalités avait été attirée sur les risques réels qui découlent du passage de la conduite haute pression de gaz (Feeder) qui traverse la Meurthe dans le trottoir piétons du pont de Thiaville.

Par courrier du 18/09/97 la Direction de G.D.F. indique :

- que les travaux de protection vont être réalisés d'urgence et seront concertés avec la Municipalité, entraînant le moment venu, la fermeture à la circulation du pont pendant 2 ou 3 jours, d'une part,

- le déplacement de la conduite au milieu de l'année 1998, le Feeder devant alors traverser la Meurthe en souterrain, d'autre part.

Cette solution donne satisfaction aux élus et assurera ainsi la sécurité maximale des habitants.



4 Forêts

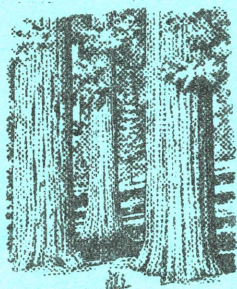
. Parcelle 2

O.N.F. abandonne le projet d'utiliser le vide créé par la tornade de 1990 (soit 1,5 ha environ) afin de réaliser des tests sur diverses variétés de Douglas.

Le Conseil charge la Commission des Forêts de rechercher rapidement, en liaison avec O.N.F., les variétés à reboiser dans cette



parcelle et en terminer enfin avec ce problème qui dure depuis trop longtemps.



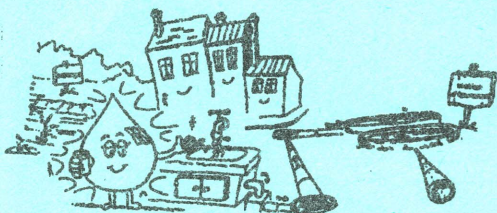
Vente des résineux en bloc et sur pieds à Lunéville le 25/09/97

- Parcelle 1	148.000 F	Ferdinand BRAUN
- Parcelle 15	33.500 F	Gerbois
- Parcelles 20/27	26.500 F	Gerbois
Total	<u>208.000 F</u>	

5 Zonage assainissement

La loi sur l'eau prévoit que les Plans d'Occupation des Sols (P.O.S.) devront à l'avenir indiquer le type d'assainissement à réaliser selon la zone de construction des immeubles. Actuellement, les textes d'application de la loi ne sont pas encore connus et nombre de zones d'ombre dans les procédures à mettre en oeuvre demeurent. En attendant et pour lever les difficultés rencontrées lors de la délivrance des permis de construire, le Conseil décide les mesures ci-après :

- Rue de Bellevue
- Chemin de Grandrupt et dernières maisons de la rue des Vosges
- Hayottes
- Haut de Fagnoux
- Passage des Vaches
- Petit Paris

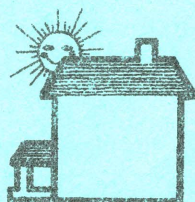


Les constructions dans ces secteurs devront être équipées de systèmes d'épuration autonome.

Les constructions dans les autres secteurs seront assainies par raccordement au réseau collectif, sauf impossibilités techniques, qui feront alors l'objet d'un examen, cas par cas, par le Conseil Municipal.

Séance levée à 22h30.

LA VIE DU VILLAGE

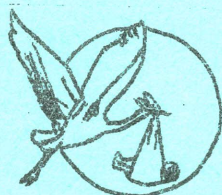


Nouveaux habitants :

Monsieur et Madame Jean Noël JACQUEMIN ont emménagé au 3, rue de Bellevue. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

Naissance :

Le 09 septembre 1997 est né à Lunéville Jérémy CUNY, enfant de Melle Angélique CUNY domiciliée 64, rue de Fagnoux. Toutes nos félicitations à la maman.



PROCHAINES MANIFESTATIONS



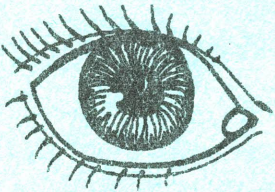
11 oct.	Bal d'automne	As. Familiale	Foyer Rural	Thiaville
18 oct.	Soirée Alsacienne	Canal Myrtille	Foyer Rural	Thiaville
11 nov.	Cérémonies du 11 nov.	Municipalité	Foyer Rural	Thiaville
16 nov.	Soirée Loto	Foyer Rural	M.P.T.	Lachapelle
16 nov.	Repas choucroute	Foyer Rural	Foyer Rural	Thiaville
22 nov. et 23 nov.)	Bourse aux jouets	Com. des Fêtes	Foyer Rural	Thiaville
23 nov.				
30 nov.	Thé dansant	Canal Myrtille	Foyer Rural	Thiaville
06 déc.	Char de la St Nicolas	Ass. Familiale	Foyer Rural	Thiaville
14 déc.	Ste Barbe	Pompiers	Foyer Rural	Thiaville
21 déc.	Noël des enfants	Ass. Familiale	Foyer Rural	Thiaville
23 déc.	Noël des anciens	Club de l'Amitié	Foyer Rural	Thiaville
31 déc.	St Sylvestre	Jeunesse Loisirs	Foyer Rural	Thiaville



CLIN D'OEIL

- Un monsieur qui traversait la rue est écrasé par un rouleau compresseur. Des témoins se précipitent et lui demandent :

- . Comment vous sentez-vous ?
- . Très à plat !



- Au fond de la mer, une bande de petits de goujons essayent de forcer la demeure d'une huître. Soudain, apparaît une étoile de mer. Le goujon qui faisait le guet crie alors :

- . Barrez vous les mecs, v'là le shérif !

- Deux aigles volent dans le ciel quand soudain ils sont doublés par un avion à réaction qui vient de décoller :

- . Il est fou, celui là, de voler si vite dit l'un,
- . Je voudrais t'y voir répond l'autre. Avec le feu aux plumes !

OBJETS HETEROGENES

La prochaine collecte des objets ménagers encombrants aura lieu :

le jeudi 16 octobre 1997.

Les objets sont à sortir la veille au soir. Merci.



PERMANENCE O.P.A.H.

O.

La prochaine permanence de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitant aura lieu en Mairie :

P.

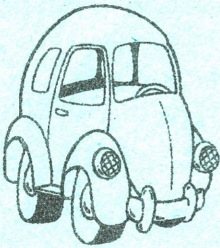
le vendredi 24 octobre 1997 de 15h15 à 16h00

A.

H.

Propriétaires occupants et propriétaires bailleurs qui envisagez de réaliser des travaux, n'hésitez pas à consulter. C'est gratuit, sans engagement et des aides financières pourront peut-être vous être attribuées. Pensez-y !

STATIONNEMENT



Le stationnement de voiture à cheval sur la chaussée et sur le trottoir implique de laisser sur le trottoir la place suffisante pour qu'un landau de bébé, une poussette, etc... puisse passer. Merci d'y penser. A noter par ailleurs que le stationnement de votre véhicule un peu plus loin peut souvent éviter ce genre de situation tout en protégeant votre auto de tout accrochage éventuel !

DU NOUVEAU A L'ECOLE



Depuis la rentrée scolaire de septembre, la classe dite des "grands" est équipée entièrement du nouveau mobilier ergonomique suédois "SUNDO". 25 ensembles tables / chaises adaptables à la taille de chaque enfants sont installés. Les chaises, dont le repose pieds est réglable en hauteur, sont conçues pour une position de travail ou, selon les moments, pour une position d'écoute. Les tables réglables en hauteur également tout comme le repose pieds aussi, sont dotées d'un plan de travail inclinable à 4 positions. Chaque ensemble est nominatif évidemment.

Ce mobilier offre le très grand avantage d'éviter les scolioles dont souffrent très souvent les élèves.

L'école de Thiaville sur Meurthe est, en même temps que Lunéville, la première de l'Arrondissement à être ainsi équipée. La classe des "moyens" sera dotée en 1998, la maternelle étant déjà pourvue en mobilier spécifique depuis plusieurs années déjà.

DU NOUVEAU A L'ECOLE (suite)



L'école de Thiaville est équipée depuis plusieurs années déjà d'un micro ordinateur qui, au fil des années, est vite devenu obsolète.

Le CREDIT MUTUEL de Raon l'Etape a décidé d'offrir à notre école 1 ensemble JBM PS 8556 ou 8557 avec écran et imprimante. Cette configuration sera équipée DOS, WINDOW 3.1 et WORKS.

Un très vif et très chaleureux remerciement au CREDIT MUTUEL Raonnais pour cette dotation de qualité en faveur des enfants de Thiaville et Lachapelle. Cet équipement supplémentaire, qui sera très apprécié de nos jeunes, confortera davantage encore l'excellente image de marque de notre école et de son équipe pédagogique.



ECOLE (suite... et fin !)

Les 7 platanes qui ornaient la cour de l'école ont été abattus et déracinés compte tenu :

- que deux d'entre eux étaient devenus dangereux pour les enfants et menaçaient de tomber sous l'emprise du vent ou le poids de la neige, seul un cercle de 4 à 5 cm étant encore vivant au pied, le coeur étant pourri,

- que les 5 autres étaient rachitiques bien que leurs racines soulevaient en plusieurs endroits le bicouche de la cour,

- que le revêtement à neuf de la cour doit être réalisé prochainement.



Les enseignantes et les membres du Conseil d'Ecole feront part de leurs souhaits quant aux essences à mettre en place car bien évidemment de nouvelles plantations remplaceront nos vénérables platanes plantés dans les années 1954/1955.

MAINTENANT CA SUFFIT

Dans notre numéro du mois de juin de cette année, nous avons signalé que certains de nos concitoyens ne se gênaient pas de faire leurs besoins naturels contre le garage appartenant à M. BALL, rue des Vosges.

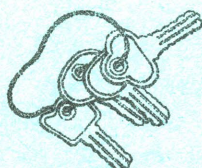
Récemment, nous avons eu la désagréable surprise de constater que ces agissements avaient repris mais à un autre endroit, au lieu dit "La Croix" (derrière les arbustes).

Il est clair qu'il s'agit toujours de la ou des même(s) personne(s). Encore une fois, n'existe-t'il pas de W-C. à la maison ? Que fait-on du respect d'autrui ?



OBJET TROUVE

Un trousseau de 2 clés plates (1 petite, 1 grande) a été trouvé par Mme MULLER, boulangère, devant l'école. A réclamer en Mairie.

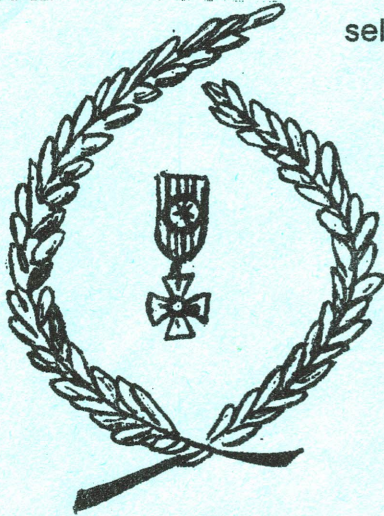




Un gilet sans manches a été trouvé devant chez M. CHAMPAGNE
le 29 septembre 1997.

11 NOVEMBRE

Les cérémonies du Souvenir se dérouleront le mardi 11 novembre
selon le programme suivant :



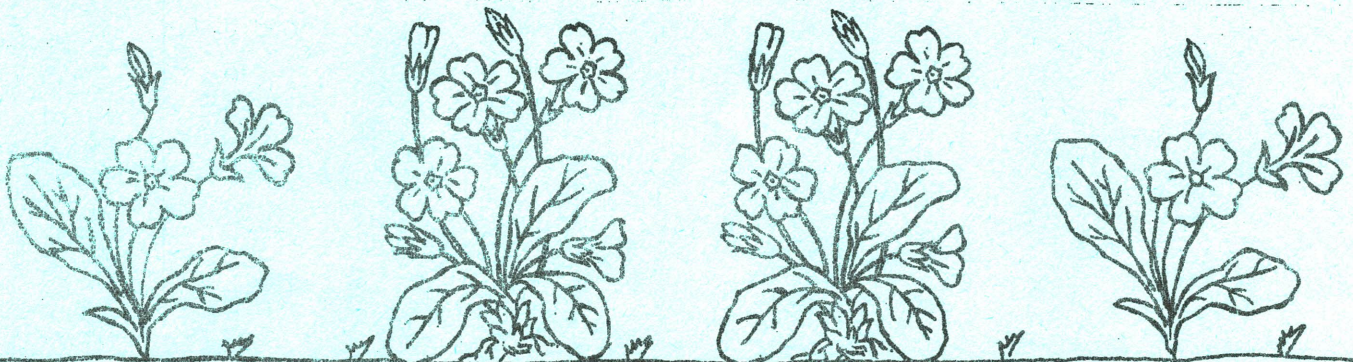
- | | |
|-------|---|
| 8h45 | Rassemblement devant la Mairie |
| 9h00 | Office religieux |
| 9h50 | Cérémonies au monument au morts et à la
stèle P. Pierron avec la participation de la
Municipalité de Lachapelle, des personnalités
du Canton, de la Musique Municipale de Raon
l'Etape. |
| 10h45 | Vin d'honneur salle du Foyer Rural et exposition.
Toute la population y est cordialement invitée. |

Merci de pavoiser aux couleurs nationales.

C.E.S.



1 poste d'ouvrier d'entretien concernant des publics
superprioritaires ou prioritaires est ouvert en Commune dans le cadre des
Contrats Emplois Solidarités. S'adresser en Mairie.



Directeur : Michel JACQUEL
Dépôt légal : 328/80 Imprimerie : Mairie de THIAVILLE

OPERATION "MARATHON CONTRE LE CANCER"

La Mairie a décidé de participer à l'opération "Marathon Contre le Cancer" qui se déroulera le Vendredi 10 octobre, ~~et le Samedi 11 octobre~~ de 8h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00.

Une urne sera mise à disposition en Mairie pour recevoir vos dons. Malgré les très nombreuses sollicitations dont nous sommes tous l'objet, malgré les difficultés du moment, faisons un geste, même minime, afin de contribuer à faire avancer la recherche. Merci à tous.

Une page de notre histoire

Aujourd'hui : **L'ELECTRIFICATION DE BELLE VUE**

Le 11 septembre 1953, l'Est Républicain écrivait :

''Aboutissement d'un projet vieux de 25 ans.

L'électrification de Belle Vue se termine.

Le promeneur qui vient de Raon et passe entre les coquettes maisons de Belle Vue ne se doute pas que les habitants ne disposent pas tous de l'électricité. S'il est vrai que la plupart des immeubles sont desservis par l'usine toute proche (Metenett et Cie) depuis la libération seulement, cette situation ne pouvait être que provisoire. Pendant plus de trente ans, les habitants de ce quartier ont connu tour à tour des moments d'espoir puis de déception.

Ils virent d'abord s'électrifier le village en 1921 puis le hameau de Fagnoux en 1924 et ils pensaient que leur tour viendrait ensuite rapidement.

Le 11 décembre 1927, le Conseil Municipal envisage l'électrification de Belle Vue si (la restriction est importante) les finances communales le permettent. Mais comme la Municipalité entreprend la réalisation d'importants travaux : alimentation en eau potable, installation d'égoûts et de caniveaux, le projet doit céder le pas à des préoccupations majeures.

Mais les habitants n'ont pas abandonné leur espoir et le 12 septembre 1937 rédigent une demande commune à l'adresse de la municipalité. Celle-ci le 20 janvier 1938 demande à la Cie Lorraine d'Electricité d'établir un devis. Cette fois, un dossier se constitue... Hélas, alors que les travaux viennent de recevoir l'approbation du ministre de la Production Industrielle et du Travail nous atteignons les années d'occupation et le projet, une fois de plus, sommeille.

Le 10 mars 1951, le Conseil Municipal rouvre le dossier et sollicite l'aide du Génie Rural. Cette fois, malgré les difficultés inévitables, les travaux sont commencés et menés à bonne fin. L'électrification comprend l'édification d'un transformateur afin d'alléger celui qui dessert le village. On effectue actuellement les branchements et, très prochainement, la ligne sera mise en service. Ainsi sera réalisé un projet d'un quart de siècle''.

''Electrification de Belle Vue.

Financement de l'électrification de l'écart de Belle Vue

Devis primitif	2.405.574	
Part à la charge d'E.D.F. 20%	481.115	
reste		1.924.459
arrondi à		1.925.000

Financement de cette dépense

Emprunt à la Caisse Nationale de Crédit Agricole	800.000
Subvention du Ministère de l'Agriculture	736.000
Part complémentaire sur Fonds communaux	389.000
	1.925.000
Dépense retenue par le Fonds d'amortissement	2.515.000
Allègement de ce Fonds de 1954 à 1983 inclus	57.066 par an
Annuité à la charge de la Commune	40.825
Excédent annuel pendant 30 ans	16.251

L'ECLAIRAGE PUBLIC

Des lampes seront installées en 1911.

Indemnités à l'agent qui allume les lampes des rues : 25,10 Frs

Eclairage des rues

1912 : 65,90 Frs 1913 : 65,90 Frs 1914 : 128,30 Frs

Le 21 juin 1914, le Conseil Municipal délibère :

“Le Conseil accorde mille francs de subvention à la Sté Lorraine d'Electricité pour pouvoir électrifier le village de Thiaville et décide que cinq lampes seront installées pour éclairer les rues du village au tarif établi par la Compagnie des Communes”.

L'électrification n'aura lieu qu'en 1921 pour le village seulement.

L'éclairage public de Fagnoux sera réalisé en 1925.